

LE CERCLE D'ESCRIME DE PAIMPOL



A le plaisir de vous inviter

Au
CHALLENGE DES ISLANDAIS

& À LA COUPE DU FUTUR

DIMANCHE 14 JANVIER
2018

de 8h30 à 18h00

GYMNASE KERAOUL 2 - PAIMPOL

ENTREE SPECTATEUR GRATUITE / RESTAURATION SUR PLACE





CHALLENGE DES ISLANDAIS 2018

Dimanche 14 janvier

ARMES		APPEL	SCRATCH	DEBUT
FLEURET	M9 (H/F)	13h30	13h45	14h00
EPEE	M15 (H/D)	14h00	14h15	14h30

ENGAGEMENTS : **ENGAGEMENTS EN LIGNE UNIQUEMENT SUR LE SITE DE LA F.F.E.**

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : le jeudi 11 janvier avant minuit

Les droits d'engagement sont fixés à 10€

ARBITRAGE :

1 arbitrage pour 4 tireurs engagés d'un même club.

Rémunération des arbitres plafonnée au tarif régional (FFE) et sous couvert d'arbitrer au **minimum** l'intégralité d'une catégorie voire plus, suivant les besoins de la compétition .

LICENCE :

Licence 2017/2018 en règle

FORMULES :

Formules prévues, révisables en fonction du nombre de participants et d'arbitres présents :

M15 - 1 tour de poules (poules de 6 minimum ou 7) puis tableau d'élimination directe.

M9 - 3 tours de poules dont le dernier sera constitué de poules de classement . Possibilité de faire tirer ,suivant le nombre de participants ,filles et garçons ensemble pour les deux premières poules.

RECOMPENSES :

M15 : récompenses aux 4 premiers. M9 : Une récompense pour tous les tireurs

DIRECTOIRE TECHNIQUE :

Un Directoire Technique sera constitué en début de compétition et statuera sur tous les cas litigieux, dans le respect du règlement et de l'esprit sportif.

Il se réserve le droit de modifier la formule en fonction du nombre de tireurs mais un principe prévaudra : celui qui permet aux tireurs d'accomplir un bon nombre de matchs.

EQUIPEMENT :

La tenue des tireurs devra être conforme au règlement de la F.F.E. en vigueur

RESPONSABILITE :

Chaque tireur s'arme et s'équipe sous sa responsabilité. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, de perte ou de vol pouvant survenir aux participants ou aux spectateurs pendant la compétition.

Le fait de s'engager implique l'acceptation du présent règlement et de l'ensemble des dispositions qui en découlent.



Pour tout renseignement
Contacter Benjamin LEMAÎTRE
benjaminlemaitre@orange.fr
Tel: 06.78.77.40.02





COUPE DU FUTUR 2018

Dimanche 14 janvier

ARMES		APPEL	SCRATCH	DEBUT
FLEURET	M11 (H/F)	9h00	9h15	9h30
FLEURET	M13 (H/D)	9h30	9h45	10h00

ENGAGEMENTS : **ENGAGEMENTS EN LIGNE UNIQUEMENT SUR LE SITE DE LA F.F.E.**

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : **le jeudi 11 janvier avant minuit**

Les droits d'engagement sont fixés à 10€

ARBITRAGE :

1 arbitrage pour 4 tireurs engagés d'un même club.

Rémunération des arbitres plafonnée au tarif régional (FFE) et sous couvert d'arbitrer au **minimum** l'intégralité d'une catégorie voire plus, suivant les besoins de la compétition .

LICENCE :

Licence 2017 / 2018 en règle

FORMULES :

Formule : 1 tour de poules (poules de 6 minimum ou 7) puis tableau d'élimination directe.

RECOMPENSES :

Récompenses pour les 4 premiers dans toutes les catégories.

DIRECTOIRE TECHNIQUE :

Un Directoire Technique sera constitué en début de compétition et statuera sur tous les cas litigieux, dans le respect du règlement et de l'esprit sportif.

Il se réserve le droit de modifier la formule en fonction du nombre de tireurs mais un principe prévaudra : celui qui permet aux tireurs d'accomplir un bon nombre de matchs.

EQUIPEMENT :

La tenue des tireurs devra être conforme au règlement de la F.F.E. en vigueur

RESPONSABILITE :

Chaque tireur s'arme et s'équipe sous sa responsabilité. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, de perte ou de vol pouvant survenir aux participants ou aux spectateurs pendant la compétition.

Le fait de s'engager implique l'acceptation du présent règlement et de l'ensemble des dispositions qui en découlent.



Pour tout renseignement
Contacter Benjamin LEMAÎTRE
benjaminlemaitre@orange.fr
Tel: 06.78.77.40.02



PLAN POUR VOUS RENDRE SUR LES LIEUX DE LA COMPETITION

Coordonnées GPS : 48°47'00.60"N - 3°03'39.16"O

